



**2017
2018**

**CENTRE DE RÈGLEMENT
DES DIFFÉRENDS
SPORTIFS DU CANADA**

**RAPPORT
DES ACTIVITÉS
DU CRDSC**

DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL
DU CRDSC
DAVID DE VLIÉGER
31 JUILLET 2018





Table des matières

À propos du Centre.....	02
Message du président et de la chef de la direction	03
Faits saillants de 2017-2018.....	04
Activités du Secrétariat de règlement des différends 2017-2018.....	09
Statistiques du tribunal 2017-2018	10
Rapport de l'auditeur indépendant et états financiers	16
Conseil d'administration	27
Membres du personnel.....	28
Arbitres et médiateurs.....	28

AVIS :

Toutes les photos de ce Rapport annuel ont été achetées sur des sites Internet offrant des banques de photos libres de droits. Toute ressemblance avec des athlètes réels est fortuite.



À propos du Centre

Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « Centre » ou le « CRDSC ») a été créé en mars 2003 par une loi du Parlement, la *Loi sur l'activité physique et le sport* (la « Loi »). Le Conseil d'administration du Centre (le « Conseil »), composé d'administrateurs bénévoles, a le mandat de diriger le Centre et de superviser ses activités. Les membres du Conseil sont nommés par la ministre des Sciences et des Sports.

Le présent rapport fait le point sur les opérations du Centre et évalue les résultats de ses activités pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 (la « période »).

MANDAT STATUTAIRE

Le Centre a pour mission de fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une assistance en la matière.

ÉNONCÉ DE VISION POUR 2016–2020

Une culture d'équité, d'intégrité et de respect est prônée dans le sport canadien et au-delà.

ÉNONCÉ DE MISSION POUR 2016–2020

Le Centre vise à exercer son leadership mondial dans la prévention et le règlement des différends tout en favorisant une culture d'intégrité, d'équité et de respect au Canada.

HISTORIQUE ET PROFIL DE L'ORGANISATION

Le Centre a été établi afin d'offrir à la communauté sportive du Canada les outils dont elle a besoin pour prévenir les différends et, lorsque ces différends sont inévitables, pour les régler.

À la suite de vastes consultations dans le milieu sportif et d'une collaboration entre plusieurs organismes de sport importants du Canada, le programme provisoire ADRsportRED a été lancé en janvier 2002, comme prédécesseur du Centre, afin d'offrir à la communauté sportive des services de règlement des différends au niveau national.

Lorsque la *Loi sur l'activité physique et le sport* a reçu la sanction royale en mars 2003, le Centre a été officiellement constitué en tant qu'organisme indépendant ayant pour mission de fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends (RED) sportifs. Le Centre a ouvert ses portes officiellement en avril 2004 et a également pris la responsabilité en juin 2004 d'entendre tous les dossiers liés au dopage au Canada.

Le Centre compte six employés permanents à temps plein. En moyenne, le Centre traite plus de 45 dossiers par an, dont presque la moitié sont liés à des affaires de dopage. Outre les activités du Tribunal, le Centre de ressources pour la prévention des différends fournit aux membres de la communauté sportive canadienne des outils pour aider à prévenir et réduire l'incidence ou la gravité des différends sportifs.



Message du président et de la chef de la direction

C'est avec beaucoup de fierté que nous présentons notre rapport sur les activités de l'exercice 2017-2018. Notre engagement à fournir à la communauté sportive du Canada des services de règlement des différends sportifs de calibre mondial et des ressources pour la prévention des différends facilement accessibles est illustré par les réalisations décrites dans le présent document.

Le Centre a connu une autre année bien remplie – une année durant laquelle nous avons continué à faire la promotion de l'équité et de l'intégrité dans le milieu sportif au Canada. Pour y parvenir, nous avons continué à mettre l'accent sur nos deux piliers fonctionnels – le Centre de ressources et le Secrétariat – tout en nous tournant également vers l'avenir en travaillant à la mise en place d'un programme d'ombuds ou autre programme similaire pour le système sportif canadien. Ce rapport atteste des efforts réalisés pour continuer à offrir des ressources éducatives de premier ordre grâce à notre présence en ligne, tout en travaillant avec nos parties prenantes d'un bout à l'autre du pays. Le Secrétariat a pour sa part été saisi d'un nombre supérieur à la moyenne de différends durant la période, dont beaucoup ont cependant été réglés sans nécessiter d'arbitrage. Il convient de noter également que cinq dossiers reliés à la sélection des athlètes canadiens en vue des Jeux olympiques d'hiver 2018 de PyeongChang ont été réglés en l'espace de cinq jours ou moins et que cinq appels en matière de dopage ont été déposés durant la période, ce qui porte à onze le nombre total d'appels antidopage gérés par le Centre depuis sa création.

Le Centre s'est engagé à examiner d'autres façons de fournir un soutien additionnel à la communauté sportive – notamment en mettant de l'avant notre proposition de création d'un programme d'ombuds pour le sport au Canada. Nous estimons que le moment est propice pour lancer un service visant à combler une lacune relevée dans le système. En cette ère du #MoiAussi (#MeToo), il n'est que trop évident que nous pouvons en faire davantage afin que la communauté sportive canadienne soit un milieu sécuritaire pour tous et toutes. Bien que nous demeurons convaincus de la viabilité d'un programme d'ombuds, nous continuons également à explorer d'autres pistes et nous sommes ouverts à participer d'autres façons à l'amélioration du système sportif canadien. Le Centre continue à s'efforcer de faire tout ce qu'il peut pour faire partie de la solution.

En cette période de pénurie de financement, nous sommes fiers du fait que le Centre puisse continuer à fournir et à augmenter ses services, et à élargir leur portée, sans hausse appréciable du budget. Le nombre de dossiers traités a augmenté au fil des années, mais cette augmentation a été très mesurée et nous pensons qu'elle est le reflet de notre société de plus en plus litigieuse ainsi que de l'évolution du sport de niveau national, de passe-temps à profession. Nous croyons fermement que nos initiatives en matière d'éducation ont limité l'augmentation du nombre de dossiers et nous pensons que notre processus de facilitation de règlement contribue à faire en sorte que de nombreux dossiers sont réglés sans recours à un arbitrage contesté.

Le succès du Centre est le résultat de l'excellent travail et du grand dévouement de notre personnel et de nos bénévoles, du professionnalisme et de l'expertise des médiateurs et arbitres de notre liste, et de l'aide soutenue que nous recevons du Gouvernement du Canada. Nous espérons que notre engagement à prévenir et à régler les différends sportifs à peu de frais et en temps opportun continuera d'aider les membres de la communauté sportive à réaliser leurs objectifs.

David de Vlioger
Président du Conseil d'administration

Marie-Claude Asselin
Chef de la direction

Faits saillants de 2017–2018

Réalisation de nos objectifs :

PILIER 1

FOURNIR DES SERVICES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS À LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE CANADIENNE

1.1 Mener à bien le renouvellement de la liste des arbitres et médiateurs, assurer une orientation et une formation complètes, et revoir le barème de rémunération

Le Centre a terminé le processus de renouvellement de sa liste d'arbitres et de médiateurs, dont le nombre total atteint maintenant 50. Dix-neuf nouveaux membres de la liste ont participé à une séance d'orientation complète, qui a eu lieu dans le cadre de la Conférence annuelle des médiateur(trice)s et arbitres à Québec. Avant d'être ajoutés à la liste rotative, les nouveaux arbitres et médiateurs ont également été tenus de participer à des séances d'observation de pairs afin de se familiariser avec le déroulement des procédures du Centre.

Après avoir longuement étudié les pratiques de rémunération d'autres programmes de règlement extrajudiciaire des différends, le Centre a mis en vigueur un nouveau barème de rémunération de ses arbitres et médiateurs afin de faciliter le processus de facturation, d'assurer un contrôle des coûts plus efficace et d'accroître la fiabilité de la planification budgétaire des activités du tribunal.

Le Comité des services de RED a dirigé l'élaboration de lignes directrices pour la sélection des membres de la liste, qui ont été présentées au Conseil et devraient être finalisées au début du nouvel exercice. Le document vise à aider les futurs comités de sélection, permettre une plus grande cohérence dans l'application des critères de sélection et assurer plus de transparence pour les candidats.

1.2 Offrir des services de règlement des différends sur place lors des Jeux d'été du Canada de 2017

Conformément à une entente tripartite conclue avec le Conseil des Jeux du Canada et la Société hôte des Jeux d'été du Canada 2017 de Winnipeg, le Centre a installé son kiosque aux Jeux pour distribuer son matériel éducatif aux athlètes, entraîneurs, administrateurs, officiels et bénévoles. Le Centre a également fourni des services de règlement pour deux différends reliés aux Jeux, qui ont été réglés tous les

deux par voie de médiation, sans nécessiter de processus d'arbitrage formel.

1.3 Effectuer des mises à niveau du Portail de gestion de dossiers du Centre afin d'améliorer sa fonctionnalité pour les utilisateurs

Un module de facturation et de paiement en ligne automatisé a été intégré au Portail de gestion de dossiers (PGD) du Centre afin d'améliorer son efficacité et d'offrir un mode de paiement plus convivial et plus sécuritaire aux clients du tribunal. Lors de la traduction de l'interface administrative, utilisée par les gestionnaires de dossiers du Centre, le développeur a recodé le PGD afin de le doter de capacités multilingues. Le PGD pourra ainsi être converti plus facilement dans des langues autres que l'anglais et le français, si le besoin se présente, à mesure que le programme d'octroi de licences du PGD prendra de l'ampleur. Par ailleurs, la procédure d'ouverture de session a été renforcée grâce à l'ajout de questions de sécurité et à l'obligation pour les utilisateurs d'adopter des mots de passe plus robustes.

1.4 Analyser les données du sondage sur les services du tribunal et formuler des recommandations d'améliorations

Depuis la mise en place d'un processus formel d'évaluation du tribunal en 2016, toutes les parties aux procédures du CRDSC sont invitées à donner leur avis sur les services de règlement des différends du Centre. Lors de l'exercice 2017–2018, un taux de réponse de 40% a permis de recueillir des commentaires et données qui aideront le Centre à apporter des améliorations au besoin. Les données recueillies ont notamment permis de constater que :

- i) même si la majorité des répondants avaient été informés de l'existence du Centre par leur organisme de sport, un nombre significatif d'entre eux n'ont appris son existence que lorsqu'ils ont été nommés dans une procédure;
- ii) les répondants ont reconnu de manière générale que les services du Centre sont efficaces, professionnels, équitables, économiques et rapides, mais la plupart n'étaient pas d'accord pour dire que son processus est simple;
- iii) les répondants ont évalué favorablement l'onglet Formulaires/Ressources du Portail de gestion de dossiers, le site Internet du Centre, la base de données jurisprudentielle et le Code annoté en ce qui a trait à leur utilité;
- iv) moins de 20% ont déclaré avoir utilisé le programme *Pro bono* du Centre; et

- v) près de 90% des répondants étaient susceptibles de recommander les services du Centre à un ami, collègue ou coéquipier.

Pour remédier aux faiblesses révélées par les résultats du sondage, le Centre a déjà commencé à développer de nouveaux outils et ressources afin d'aider les parties à s'y retrouver lors d'une procédure et étudiera les moyens à mettre en œuvre pour informer plus efficacement les parties à propos de ses services, y compris le programme *pro bono*.

PILIER 2

RENFORCER LA CAPACITÉ DE LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE CANADIENNE À PRÉVENIR ET RÉGLER LES DIFFÉRENDS SPORTIFS

2.1 Accroître le nombre d'activités de sensibilisation lors de conférences et manifestations sportives provinciales et territoriales

Le Centre a été très actif sur les scènes provinciale et territoriale au cours de la période, en distribuant des ressources de prévention des différends par le biais de son kiosque à l'occasion de plusieurs événements, dont le Sommet des entraîneurs de Québec et la Conférence des entraîneurs de l'Ontario. Des ateliers ont été offerts également lors d'événements organisés par des organismes de sport locaux, provinciaux et territoriaux en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon, en Colombie-Britannique et au Québec.

Au total, le rayonnement du Centre à travers le Canada s'est étendu du Yukon jusqu'à la Nouvelle-Écosse, et a couvert six (6) provinces et deux (2) territoires. Le Centre a participé à 23 événements ou conférences de partenaires, dirigé 33 ateliers, exposé son kiosque à neuf (9) événements et fait parvenir des documents éducatifs à neuf (9) dirigeants d'organismes de sports. Les activités de sensibilisation se sont tenues pour le compte de dix (10) organismes de services multisports, trois (3) organismes nationaux de sport, huit (8) organismes provinciaux, territoriaux ou communautaires, un (1) organisme de jeux multisports, un (1) organisme de règlement extrajudiciaire des différends et neuf (9) groupes d'étudiants dans des établissements d'enseignement.

Le Centre a consacré plusieurs mois à la préparation du lancement imminent du Programme Connexion droit et sport (PCDS) au cours de l'automne 2018. Le PCDS amènera des étudiants en droit à fournir une aide en matière de règlement des différends à des organismes de sport provinciaux. Une entente de collaboration a été signée avec viaSport BC, et trois universités ont accepté de participer au premier projet pilote qui se déroulera en Colombie-Britannique, avec l'aide de l'ADR Institute of BC pour la prestation de services spécialisés. En guise de préparation, le personnel du Centre a élaboré des lignes directrices et des politiques pertinentes, organisé des rencontres avec des professeurs de droit du sport et dirigé des séances d'information adressées aux étudiants en droit intéressés. Au Québec, une entente de principe est intervenue entre le Centre, SportsQuébec et l'Université de Sherbrooke en vue de mettre en œuvre une version modifiée du PCDS dans cette province. Des évaluations formelles seront réalisées afin de déterminer si le programme peut être étendu à d'autres provinces ou territoires.

2.2 Élaborer d'autres outils pour aider les parties à mieux comprendre le processus du CRDSC dans les procédures du tribunal ordinaire et du tribunal antidopage

Le Centre a créé un *Guide des procédures du CRDSC* sous la forme d'un ensemble de ressources en ligne afin d'aider les parties, notamment celles qui ne sont pas représentées, à comprendre le déroulement d'une procédure. La série de publications suit l'ordre chronologique d'une procédure type, en donnant des informations précises aux parties à chaque étape du processus de gestion du dossier. Pour leur part, les administrateurs de sport peuvent maintenant consulter un *Guide de l'administrateur de sport sur les allégations de violation des règles antidopage*, un outil de référence élaboré par le Centre afin que les administrateurs soient mieux préparés et sachent ce que l'on attend d'eux lorsqu'un de leurs membres est accusé d'une violation des règles antidopage.

2.3 Promouvoir l'utilisation des services de facilitation de règlement dans les processus d'appel interne des ONS et OSM

La facilitation de règlement préalable a été mise en place afin d'encourager le règlement des différends avant la tenue d'un processus d'appel interne et de faire économiser du temps, de l'énergie et de l'argent aux organismes et personnes qui interjetteront appel. Une brochure d'information sur le service



a été élaborée et présentée lors du Forum d'AthlètesCAN, du caucus conjoint des ONS et de la Conférence du Leadership sportif. Certains OSM et ONS profitent déjà de ce service et quelques-uns l'ont ajouté officiellement à leur politique d'appel interne. Les demandes de facilitation de règlement préalable reçues par le Centre, au cours de la période, ont abouti à un règlement dans 33% des cas.

2.4 Augmenter le recours aux webinaires pour offrir des ateliers de prévention des différends

Le Centre a de plus en plus recours aux webinaires pour diffuser ses messages éducatifs. Au cours de la période, six (6) séances ont été présentées en mode virtuel, allant d'ateliers sur la prévention des différends adressés aux organismes nationaux ou provinciaux jusqu'à des présentations dans des établissements universitaires visant à informer les étudiants en droit ou en gestion du sport sur les programmes et services du CRDSC. Ce format permet au Centre d'élargir la portée de ses messages éducatifs rapidement et à peu de frais.

PILIER 3

METTRE SUR PIED UN SERVICE D'OMBUDS-PERSON POUR LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE CANADIENNE

3.1 Continuer à travailler avec Sport Canada dans son étude et son évaluation du rapport qui lui sera présenté par le comité ad hoc en 2017

Le Centre s'est assuré, alors que plusieurs changements sont survenus à la direction de Sport Canada et au poste de ministre des Sports et des Personnes handicapées, que la proposition de créer un programme d'ombuds reste sur la table et il a engagé des discussions sur la possibilité d'obtenir une aide financière pour cette initiative. Bien que le concept ait été bien reçu généralement, aucun engagement financier n'a été obtenu du gouvernement fédéral à cet égard au cours de la période.

3.2 Collaborer avec Sport Canada et/ou d'autres parties prenantes afin d'obtenir un financement pour le programme et élaborer un plan de mise en œuvre réaliste

Le Centre a activement promu la proposition du programme d'ombuds et les avantages qu'il pourrait offrir aux ONS et

OSM. Des propositions formelles ont été présentées aux conseils d'administration du Comité olympique canadien et du Comité paralympique canadien, et des discussions informelles ont eu lieu avec d'autres OSM tels que le Centre canadien pour l'éthique dans le sport et l'Association canadienne des entraîneurs. Des discussions ont également eu lieu avec certains ONS individuellement et par l'entremise des présidents de caucus des ONS.

Après la dissolution officielle du comité ad hoc qui a fait les recommandations, en mai 2017, un sous-comité a été formé afin de diriger un exercice d'évaluation des risques. Les administrateurs ont identifié des risques immédiats et à long terme pour le Centre, reliés à l'éventuelle mise en œuvre d'un programme d'ombuds. Si l'appui au programme est confirmé, le Centre veillera à mettre en place des mesures de contrôle et des stratégies d'atténuation des risques appropriés.

PILIER 4


VISER L'EXCELLENCE ORGANISATIONNELLE

4.1 Parachever et mettre en œuvre le nouveau système de gestion du rendement du personnel du Centre

Le Comité exécutif s'est vu confier le mandat de prendre en charge la révision du cadre de gestion du rendement du personnel. À la lumière de ce qui se fait dans d'autres organismes canadiens de sport, il a été jugé que le système actuel du Centre remplissait bien son rôle et qu'il n'était pas nécessaire de lui apporter d'autres mises à jour. Toutefois, à la suite d'une recommandation du Conseil, le cycle d'évaluation du rendement des employés sera décalé afin de mieux correspondre aux grandes phases de planification du Centre.

4.2 S'assurer que les politiques du Centre sont réexaminées selon un cycle préétabli et mises à jour au besoin

Le Conseil d'administration a adopté officiellement une nouvelle grille de révision des politiques afin d'assurer une révision systématique et cyclique des politiques du Centre. Un plan de mise en œuvre a été élaboré pour la Politique de protection des renseignements personnels, adoptée par le Conseil à la fin de la période précédente. Les arbitres et médiateurs de la liste du Centre ont été informés des implications de cette politique sur la prestation de leurs services



pour le Centre, lors d'une séance présentée dans le cadre de la Conférence des médiateur(trice)s et arbitres 2017 ainsi que par l'ajout de lignes directrices relatives à la protection des renseignements personnels à leur boîte à outils. La Politique d'administration financière a également été révisée et mise à jour afin de faciliter les paiements par carte de crédit, dans le but de réduire les frais bancaires et les coûts de comptabilité. Dans le cadre des efforts déployés pour devenir un organisme sans papier, plusieurs boîtes d'archives ont été récupérées d'un entrepôt extérieur et numérisées. Le plan de reprise après sinistre du Centre a également été mis à jour et révisé avec tout le personnel, et une simulation ainsi que des exercices de test annuels ont été réalisés au cours de la période.

4.3 Se procurer un espace de bureau suffisant qui correspond à la récente expansion du Centre

Étant donné que son bail venait à échéance au cours de la période et qu'un nouveau poste permanent avait récemment été créé, le Centre a fait des recherches exhaustives pour trouver des locaux commerciaux plus spacieux à Montréal. Lorsque l'espace adjacent au bureau actuel du Centre s'est libéré, une entente de renouvellement d'un an a été signée avec le propriétaire afin de permettre la négociation d'une éventuelle expansion du bureau. Les conditions du nouveau bail de cinq ans ont été conclues en mars 2018 et les rénovations devraient être terminées fin juillet 2018. En plus d'éviter les frais et perturbations des activités qu'un déménagement du bureau aurait entraînés, le nouveau bail permettra au Centre d'acquiescer l'espace nécessaire à sa croissance et offrira une salle de réunion secondaire pour la conduite de procédures en personne.

4.4 Lancer un programme pilote pour l'utilisation sous licence du Portail de gestion de dossiers par des tiers

Le Portail de gestion de dossiers du Centre a été cloné avec succès en novembre 2017 pour devenir le portail de la Clinique de médiation de l'Université de Montréal. Dans le cadre de cette première entente d'octroi de licence du PGD, le personnel du Centre a également offert de la formation et du soutien technique à la direction et aux étudiants gestionnaires des dossiers du titulaire de licence. Les premiers commentaires reçus au sujet du programme sont positifs et le Centre réalisera une évaluation plus approfondie à la fin de la première année du programme pilote.

4.5 Créer de nouveaux outils de marketing pour promouvoir les activités liées aux services rémunérés du Centre


Des ententes de services rémunérés ont été signées avec trois (3) ONS en vue de leur fournir des services de gestion de dossiers professionnels, indépendants, pour leurs processus disciplinaires et/ou appel internes. La plateforme du PGD pour le sport canadien, une version générique du Portail de gestion de dossiers du Centre, a été développée afin de permettre aux parties à ces procédures internes des ONS de bénéficier pleinement des fonctionnalités du portail assurant ainsi la gestion sécuritaire des documents et renseignements reliés à leurs dossiers.

Deux organismes de sport canadiens, qui ne sont pas financés par le Gouvernement du Canada, ont adopté le Programme canadien antidopage (PCA) et confié au Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) la gestion de leurs activités de contrôle du dopage. Lorsqu'une violation des règles antidopage est alléguée par le CCES à l'encontre d'un de leurs membres, le CRDSC, désigné comme tribunal antidopage dans le PCA, fournit des services payants de gestion de dossiers et de tenue des audiences à ces organismes. Douze (12) dossiers ont ainsi été gérés au cours de la période, mais tous ont été réglés sans nécessiter d'audience d'arbitrage.

4.6 Vérifier que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, à ses règlements administratifs ainsi qu'à toutes ententes dont le CRDSC est signataire

Le Rapport annuel 2016–2017 du Centre a été présenté à la ministre des Sports et des Personnes handicapées en juillet 2017 et son Assemblée publique annuelle a eu lieu à la Maison du sport à Ottawa, en Ontario, le 19 septembre 2017.

Le *Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ)*, un organisme sans but lucratif qui offre ses services principalement à des organismes de sport, a fourni des services de comptabilité au Centre durant la période. La firme Collins Barrow S.E.N.C.R.L., Comptables agréés et conseillers, a vérifié les comptes et transactions financières du Centre et présenté son rapport par écrit au Comité de vérification et de finance du Centre le 18 juin 2018. Le Rapport du vérificateur a été approuvé par le Conseil le 23 juillet 2018. Le Rapport du vérificateur, qui se trouve à la page 16 du présent rapport,



déclare que le Centre se conforme aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et qu'il est économiquement dépendant du financement du gouvernement pour ses opérations financières.

La contribution de Sport Canada au Centre pour la période s'élevait à **1 100 000 \$**. Les états financiers approuvés montrent que les dépenses correspondantes ont atteint un total de **1 092 971 \$**, réparti comme suit :

- **171 915 \$** pour les frais d'administration : administration générale, communications et bureau, qui comprend exceptionnellement une dépense de 75 018 \$ pour les améliorations locatives liées à l'agrandissement des locaux du Centre;
- **49 872 \$** pour la gouvernance et la conformité;
- **40 858 \$** pour les besoins liés aux langues officielles : traduction de documents et de décisions du Centre;
- **369 939 \$** pour les opérations et programmes : administration des dossiers, formation des arbitres et médiateurs, éducation et sensibilisation; et
- **460 987 \$** pour les ressources humaines : perfectionnement professionnel, salaires et régimes d'avantages sociaux du personnel du Centre.

Un excédent des revenus par rapport aux dépenses, de 7 029 \$ pour la période, sera donc rendu à Sport Canada.

Le Centre a généré des revenus indépendants de 11 993 \$ pour la période.

Comme l'exige l'article 32 de la Loi, le Plan d'entreprise pour l'exercice 2018–2019 a été soumis à la ministre des Sciences et ministre des Sports et des Personnes handicapées le 28 février 2018. Le Plan indique les priorités stratégiques du Centre comme étant de: (i) continuer à fournir des services de règlement des différends sportifs professionnels, économiques et rapides; (ii) maintenir des relations stratégiques pour favoriser les interactions et faire mieux connaître ses initiatives en matière de prévention des

différends; (iii) continuer à rechercher des occasions de collaboration pour aider les membres de la communauté sportive du Canada à régler de manière efficace les différends sportifs; (iv) soutenir la communauté sportive dans la mise sur pied d'un service d'ombudsperson; et (v) continuer à exercer une gestion et une gouvernance transparentes et responsables.

Le Plan d'entreprise présente un budget qui prévoit des dépenses de 1 100 000 \$. Ce montant comprend : 110 000 \$ pour l'administration; 45 000 \$ pour la gouvernance; 39 000 \$ pour les langues officielles; 392 000 \$ pour les opérations; et 514 000 \$ pour les ressources humaines.

Au cours de la période, le Centre s'est conformé à toutes ses obligations légales et contractuelles.

Activités du secrétariat de règlement des différends 2017-2018

Soixante-sept (67) nouveaux dossiers ont été déposés au cours de la période, provenant de 30 sports différents.

Le Tribunal ordinaire a reçu 33 nouvelles demandes, dont une dans le cadre de services payants, qui portaient sur des affaires telles que la sélection d'équipes, l'octroi de brevets aux athlètes, l'admissibilité, la discipline et l'adhésion.

Parmi ces dossiers, cinq (5) étaient urgents et reliés à la sélection des athlètes canadiens en vue des Jeux olympiques d'hiver 2018 de PyeongChang, quatre (4) concernaient des différends liés à la participation du Canada aux Jeux du Commonwealth 2018 de Gold Coast, et deux (2) étaient en lien avec les Jeux d'été du Canada 2017.

Onze (11) dossiers ont été réglés par consentement des parties; 16 dossiers ont été tranchés par arbitrage; et deux (2) demandes ont été retirées. Le délai moyen pour rendre une décision arbitrale a été de 38 jours, à partir de la date du dépôt de la demande; le délai moyen pour régler les dossiers par entente de règlement a été de 29 jours. De plus, six (6) demandes de facilitation de règlement préalable ont été traitées, dont deux (2) se sont réglées par consentement.

Le Tribunal antidopage a été saisi de 29 nouvelles allégations de violation des règles antidopage, dont 12 dans le cadre de services payants. Seulement trois (3) dossiers ont été tranchés par décision arbitrale, tandis que 25 athlètes ont renoncé à leur droit à une audience ou ont été présu-

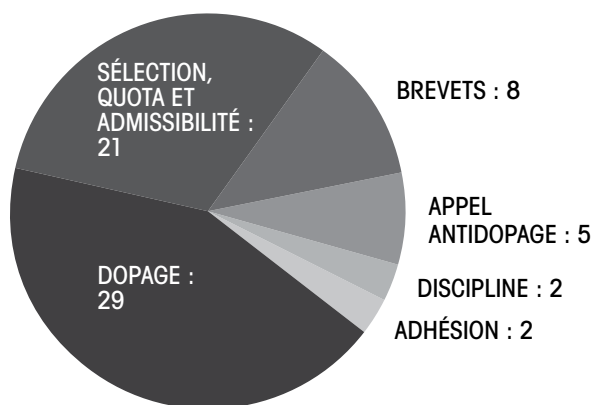
més avoir renoncé à ce droit par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES). Le délai moyen de règlement des dossiers reliés au dopage a été de 44 jours, à l'exception d'une affaire qui est toujours en cours.

Le Tribunal d'appel antidopage a reçu cinq (5) demandes, dont quatre ont été retirées et une a fait l'objet d'une décision arbitrale qui a conclu à un défaut de compétence.

Tous les différends sportifs soumis au cours de la période ont été gérés de manière équitable et efficace, conformément aux normes les plus élevées de la pratique de la médiation et de l'arbitrage. Les parties aux procédures ont eu accès à des conseils et services juridiques gratuits par l'entremise du programme *pro bono*. Des statistiques partielles indiquent d'ailleurs que, pendant la période, les avocats de ce programme ont été contactés par des athlètes, des entraîneurs, des organismes de sport et des parents au moins à 45 reprises et qu'ils ont fourni leur aide dans au moins 16 dossiers. On estime que, grâce à ces services, les membres de la communauté sportive ont économisé quelque 300 000 \$ en frais juridiques durant la période.

TYPES DE DIFFÉRENDS

Les types de différends soumis au Centre étaient les suivants :



RÉPARTITION DES DIFFÉRENDS SELON LES DISCIPLINES SPORTIVES

Les demandes multiples provenaient des disciplines sportives suivantes :

DISCIPLINE	NOMBRE DE DOSSIERS
Dynamophilie	12
Football	9
Bobsleigh	4
Cyclisme	4
Triathlon	4
Athlétisme	3
Boxe	3
Patinage de vitesse	2
Ski de fond	2
Snowboard	2
Soccer	2
Taekwondo	2

Un seul différend a été déposé dans chacun des sports suivants : badminton, ballon sur glace, canoë-kayak, cricket, escrime, gymnastique, haltérophilie, judo, karaté, natation, patinage artistique, ringuette, ski acrobatique, tennis, tennis de table, tir à l'arc, voile et water-polo.

Statistiques du tribunal 2017-2018

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Type de différend	Membre ayant déposé la demande	Arbitre ou médiateur	Durée de la procédure*	Solution	Représentant juridique
SDRCC 17-0318 Division ordinaire Arbitrage	Cricket	Gouvernance	OPS	Richard H. McLaren	220 jours (31 décembre 2016 au 8 août 2017)	Appel rejeté	Sharan Sodhi (ONS)
SDRCC 17-0323 Division ordinaire Arbitrage	Ringuette	Sélection	Athlète	Janie Soublière	1 jour (16 mai au 17 mai 2017)	Appel rejeté	
SDRCC 17-0324 Division ordinaire Arbitrage	Natation	Sélection	Entraîneur	David Bennett	27 jours (26 mai au 22 juin 2017)	Appel accordé	Jordan Goldblatt & Jeff Hernaez (Entraîneur) Benoit Girardin (ONS) Patrick Goudreau & Véronique Leroux (Partie affectée)
SDRCC 17-0325 Division ordinaire Méd-arb	Patinage de vitesse	Sélection	Athlète		11 jours (27 mai au 7 juin 2017)	Demande retirée	Emir Crowne (Athlète)
SDRCC 17-0326 Division ordinaire Arbitrage	Taekwondo	Brevet	Athlète	Julie Duranceau	69 jours (3 juin au 11 août 2017)	Entente de règlement	Michael-Tai Nguyen (Athlète)
SDRCC 17-0327 Division ordinaire Arbitrage	Escrime	Sélection	Athlète	Janie Soublière	2 jours (4 juin au 6 juin 2017)	Appel rejeté	
SDRCC 17-0328 Division ordinaire Arbitrage	Ski de fond	Brevet	Athlète	Patrice M. Brunet	21 jours (8 juin au 29 juin 2017)	Appel rejeté	
SDRCC 17-0329 Division ordinaire Facilitation de règlement	Canoë-Kayak	Éligibilité	OPS & OSM	Kathleen J. Kelly	6 jours (5 juillet au 11 juillet 2017)	Entente de règlement	
SDRCC 17-0330 Division ordinaire Arbitrage	Football	Discipline	OPS	Patrice M. Brunet	1 jour (10 juillet au 11 juillet 2017)	Appel accordé	
SDRCC 17-0331 Division ordinaire Arbitrage	Voile	Brevet	Athlète	John H. Welbourn	109 jours (19 juillet au 5 novembre 2017)	Appel rejeté	Layth Gafoor (Athlète)
SDRCC 17-0332 Division ordinaire Arbitrage	Tennis	Éligibilité	Athlète	Richard W. Pound	67 jours (28 juillet au 30 octobre 2017)	Appel rejeté	Layth Gafoor (Athlète) David Outerbridge (ONS)
SDRCC 17-0333 Division ordinaire Arbitrage	Soccer	Adhésion	Club	Charmaine Panko	98 jours (24 juillet au 30 octobre 2017)	Appel accordé	Jim Kroczyński (Club) Mark Mulatz (OPS)
SDRCC 17-0334 Division ordinaire Médiation	Athlétisme	Discipline	Athlète	Thomas G. Heintzman	37 jours (25 août au 1 octobre 2017)	Entente de règlement	Emir Crowne (Athlète)

* Lorsqu'un dossier est réglé en moins de 24 heures, la durée de la procédure indique 0 jour.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Type de différend	Membre ayant déposé la demande	Arbitre ou médiateur	Durée de la procédure*	Solution	Représentant juridique
SDRCC 17-0335 Division ordinaire Arbitrage	Boxe	Brevet	Athlète	David Bennett	62 jours (5 septembre au 6 novembre 2017)	Entente de règlement	Ryan Atkinson & Katherine Lee (Athlète) Ryan Savage (ONS)
SDRCC 17-0336 Division ordinaire Médiation	Badminton	Quota	NSO	L. Yves Fortier	47 jours (13 octobre au 29 novembre 2017)	Entente de règlement	Michaël Bardagi (ONS)
SDRCC 17-0337 Division ordinaire Arbitrage	Taekwondo	Sélection	Athlète	Roger Gunn	15 jours (6 novembre au 21 novembre 2017)	Entente de règlement	
SDRCC 17-0338 Division ordinaire Facilitation de règlement	Triathlon	Sélection	Athlète & ONS	Charmaine Panko	4 jours (18 novembre au 22 novembre 2017)	Pas d'entente	
SDRCC 17-0339 Division ordinaire Facilitation de règlement	Tir à l'arc	Adhésion	OPS & ONS	Patrick Zakaria	46 jours (24 novembre 2017 au 9 janvier 2018)	Entente de règlement	Benoit Girardin (OPS)
SDRCC 17-0340 Division ordinaire Facilitation de règlement	Patinage artistique	Sélection	Athlète, Entraîneur & ONS	Sarah Daitch	17 jours (27 novembre au 14 décembre 2017)	Entente de règlement	
SDRCC 17-0341 Division ordinaire Arbitrage	Water-polo	Brevet	Athlète	Matthew R. Wilson	57 jours (20 décembre 2017 au 15 février 2018)	Appel rejeté	Emir Crowne & Amanda Fowler (Athlète) Benoit Girardin (ONS)
SDRCC 17-0342 Division ordinaire Méd-Arb	Boxe	Sélection	Athlète	L. Yves Fortier	55 jours (21 décembre 2017 au 14 février 2018)	Entente de règlement	Michael-Tai Nguyen (Athlète) Ryan Savage (ONS)
SDRCC 18-0343 Division ordinaire Méd-Arb	Cricket	Sélection	Athlète	Gordon E. Peterson	13 jours (5 janvier au 18 janvier 2018)	Entente de règlement	Murad Ali Khan (Athlète)
SDRCC 18-0344 Division ordinaire Arbitrage	Patinage de vitesse	Sélection	Athlète	David Bennett	5 jours (16 janvier au 21 janvier 2018)	Appel accordé	Emir Crowne & Amanda Fowler (Athlète) Steven Indig (ONS) Michaël Bardagi (Partie affectée)
SDRCC 18-0345 Division ordinaire Méd-Arb	Boxe	Sélection	Athlète	L. Yves Fortier	44 jours (17 janvier au 2 mars 2018)	Entente de règlement	Ryan Atkinson & Katherine Lee (Athlète) Ryan Savage (ONS)
SDRCC 18-0346 Division ordinaire Facilitation de règlement	Triathlon	Brevet	Athlète	Louise Pelletier	9 jours (19 janvier au 28 janvier 2018)	Pas d'entente	
SDRCC 18-0347 Division ordinaire Facilitation de règlement	Bobsleigh	Sélection	Athlète & ONS	Carol L. Roberts	0 jour (20 janvier 2018)	Pas d'entente	Rebecca Robb (Athlète)

* Lorsqu'un dossier est réglé en moins de 24 heures, la durée de la procédure indique 0 jour.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Type de différend	Membre ayant déposé la demande	Arbitre ou médiateur	Durée de la procédure*	Solution	Représentant juridique
SDRCC 18-0348 Division ordinaire Arbitrage	Bobsleigh	Sélection	Athlète	Matthew R. Wilson	4 jours (22 janvier au 26 janvier 2018)	Appel rejeté	Rebecca Robb & Julia Roos (Athlète)
SDRCC 18-0349 Division ordinaire Arbitrage	Ski de fond	Sélection	Athlète	Patrice M. Brunet	1 jour (24 janvier au 25 janvier 2018)	Appel rejeté	Leon Pigott (Athlète)
SDRCC 18-0350 Division ordinaire Arbitrage	Snowboard	Sélection	Athlète	Patrice M. Brunet	2 jours (25 janvier au 27 janvier 2018)	Appel rejeté	Layth Gafoor (Athlète) Brandon Mattalo (Partie affectée)
SDRCC 18-0351 Division ordinaire Facilitation de règlement	Triathlon	Brevet	Athlète & ONS	Louise Pelletier	23 jours (30 janvier au 22 février 2018)	Pas d'entente	
SDRCC 18-0352 Division ordinaire Arbitrage	Karaté	Sélection	Athlète	David Bennett	10 jours (22 février au 4 mars 2018)	Appel rejeté	Emir Crowne & Amanda Fowler (Athlète) Jordan Goldblatt (ONS)
SDRCC 18-0353 Division ordinaire Arbitrage	Triathlon	Brevet	Athlète	Richard W. Pound	23 jours (6 mars au 19 mars 2018)	Appel rejeté	Steven Indig & Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 18-0354 Division ordinaire Méd-Arb	Gymnastique	Sélection	Athlète	Carol L. Roberts	9 jours (6 mars au 15 mars 2018)	Demande retirée	
SDRCC 18-0355 Division ordinaire Arbitrage	Tennis de table	Sélection	Athlète	Patrice M. Brunet	23 jours (26 mars au 18 avril 2018)	Appel accordé	Elliot P. Saccucci (Athlète)

* Lorsqu'un dossier est réglé en moins de 24 heures, la durée de la procédure indique 0 jour.

Statistiques du tribunal 2017-2018

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ANTIDOPAGE (du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Membre accusé	Arbitre	Durée de la procédure	Solution	Représentant juridique
SDRCC DT 17-0260 Tribunal antidopage Arbitrage	Dynamophilie	Athlète		33 jours (19 avril au 22 mai 2017)	Renonciation	David Lech (CCES)
SDRCC DT 17-0261 Tribunal antidopage Arbitrage	Dynamophilie	Athlète		72 jours (9 mai au 20 juillet 2017)	Présumée renonciation	Emir Crowne (Athlète)
SDRCC DT 17-0262 Tribunal antidopage Arbitrage	Ski acrobatique	Athlète		41 jours (19 avril au 30 mai 2017)	Présumée renonciation	
SDRCC DT 17-0263 Tribunal antidopage Arbitrage	Judo	Athlète		40 jours (20 avril au 9 mai 2017)	Présumée renonciation	
SDRCC DT 17-0264 Tribunal antidopage Arbitrage	Dynamophilie	Athlète		19 jours (20 avril au 9 mai 2017)	Renonciation	David Lech (CCES)
SDRCC DT 17-0265 Tribunal antidopage Arbitrage	Dynamophilie	Athlète		36 jours (20 avril au 26 mai 2017)	Présumée renonciation	
SDRCC DT 17-0266 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète	Ross C. Dumoulin	123 jours (24 mai au 24 septembre 2017)	Sanction : suspension de 4 ans	Sharon Fox & Kevin Mellor (Athlète), Alexandre Maltas & Meredith MacGregor (CCES)
SDRCC DT 17-0267 Tribunal antidopage Arbitrage	Dynamophilie	Athlète		38 jours (8 mai au 15 juin 2017)	Renonciation	David Lech (CCES)
SDRCC DT 17-0268 Tribunal antidopage Arbitrage	Snowboard	Athlète		3 jours (17 mai au 20 mai 2017)	Renonciation	
SDRCC DT 17-0269 Tribunal antidopage Arbitrage	Ballon sur glace	Athlète		2 jours (23 mai au 25 mai 2017)	Renonciation	
SDRCC DT 17-0270 Tribunal antidopage Arbitrage	Dynamophilie	Athlète		15 jours (12 juillet au 27 juillet 2017)	Renonciation	
SDRCC DT 17-0271 Tribunal antidopage Arbitrage	Dynamophilie	Athlète		50 jours (29 août au 18 octobre 2017)	Présumée renonciation	
SDRCC DT 17-0272 Tribunal antidopage Arbitrage	Dynamophilie	Athlète		16 jours (4 octobre au 20 octobre 2017)	Renonciation	Emir Crowne (Athlète)

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ANTIDOPAGE (du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Membre accusé	Arbitre	Durée de la procédure	Solution	Représentant juridique
SDRCC DT 17-0273 Tribunal antidopage Arbitrage	Dynamophilie	Athlète		7 jours (6 septembre au 13 septembre 2017)	Renonciation	
SDRCC DT 17-0274 Tribunal antidopage Arbitrage	Athlétisme	Athlète		11 jours (8 septembre au 19 septembre 2017)	Renonciation	
SDRCC DT 17-0275 Tribunal antidopage Arbitrage	Haltérophilie	Athlète		12 jours (8 septembre au 20 septembre 2017)	Renonciation	Michael-Tai Nguyen (Athlète)
SDRCC DT 17-0276 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		46 jours (13 octobre au 28 novembre 2017)	Présumée renonciation	David Lech (CCES)
SDRCC DT 17-0277 Tribunal antidopage Arbitrage	Dynamophilie	Athlète		34 jours (19 octobre au 22 novembre 2017)	Renonciation	Michael-Tai Nguyen (Athlète) David Lech (CCES)
SDRCC DT 17-0278 Tribunal antidopage Arbitrage	Dynamophilie	Athlète		35 jours (20 octobre au 24 novembre 2017)	Présumée renonciation	
SDRCC DT 17-0279 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète	Carol L. Roberts	158 jours (15 décembre 2017 au 22 mai 2018)	Sanction : suspension de 4 ans	Hayleigh Cudmore (Athlète) David Lech, Alexandre Maltas & Meredith MacGregor (CCES)
SDRCC DT 17-0280 Tribunal antidopage Arbitrage	Bobsleigh	Athlète	Patrice M. Brunet	35 jours (15 décembre 2017 au 19 janvier 2018)	Aucune violation	James Bunting (Athlète) David Lech, Luisa Ritacca & Justin Safayeni (CCES)
SDRCC DT 17-0281 Tribunal antidopage Arbitrage	Soccer	Athlète		11 jours (13 décembre 2017 au 24 décembre 2017)	Renonciation	David Lech (CCES)
SDRCC DT 17-0282 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		2 jours (13 décembre au 15 décembre 2017)	Renonciation	
SDRCC DT 17-0283 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		69 jours (19 décembre 2017 au 26 février 2018)	Présumée renonciation	
SDRCC DT 18-0284 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		7 jours (15 février au 22 février 2018)	Renonciation	David Lech (CCES)
SDRCC DT 18-0285 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		54 jours (15 février au 10 avril 2018)	Renonciation	

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ANTIDOPAGE (du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018)

Número du dossier Division Type de demande	Sport	Membre accusé	Arbitre	Durée de la procédure	Solution	Représentant juridique
SDRCC DT 18-0286 Tribunal antidopage Arbitrage	Athlétisme	Athlète		9 jours (6 mars au 15 mars 2018)	Renonciation	
SDRCC DT 18-0287 Tribunal antidopage Arbitrage	Bobsleigh	Athlète		124 jours (15 mars au 17 juillet 2018)	Présumée renonciation	
SDRCC DT 18-0288 Tribunal antidopage Arbitrage	Dynamophilie	Athlète		6 jours (29 mars au 4 avril 2018)	Renonciation	

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL D'APPEL ANTIDOPAGE (du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018)

Número du dossier Division Type de demande	Sport	Membre accusé	Arbitre	Durée de la procédure	Solution	Représentant juridique
SDRCC DAT 17-0007 Tribunal d'appel antidopage Arbitrage	Cyclisme	Athlète		30 jours (17 avril au 17 mai 2017)	Demande retirée	Michael-Tai Nguyen (Athlète) Annie Bourgeois & Raphaël Buruiana (CCES)
SDRCC DAT 17-0008 Tribunal d'appel antidopage Arbitrage	Cyclisme	CCES		28 jours (26 avril au 24 mai 2017)	Demande retirée	Michael-Tai Nguyen (Athlète), Annie Bourgeois & Raphaël Buruiana (CCES)
SDRCC DAT 17-0009 Tribunal d'appel antidopage Arbitrage	Cyclisme	Athlète		149 jours (18 juillet au 14 décembre 2017)	Demande retirée	David Lech (CCES)
SDRCC DAT 17-0010 Tribunal d'appel antidopage Arbitrage	Cyclisme	Athlète	L. Yves Fortier (Juridictionnel)	216 jours (25 juillet 2017 au 26 février 2018)	Compétence rejetée	Yann Bernard & Raphaël Buruiana (CCES)
SDRCC DAT 17-0011 Tribunal d'appel antidopage Arbitrage	Football	Athlète		56 jours (23 octobre au 18 décembre 2018)	Demande retirée	Sharon Fox & Kevin Mellor (Athlète), Alexandre Maltas, Meredith MacGregor, Luisa Ritacca & Justin Safayeni (CCES)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joint du **Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2018, de même qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraude ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada** au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Collins Barrow Montréal S.E.N.C.A.L./LLP ¹

Montréal (Québec)
Le 23 juillet 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no. A114616



**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS
DU CANADA**
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2018

	2018		2017
ACTIF			
À court terme			
Encaisse (note 3)	313 462	\$	292 732
Débiteurs (note 4)	21 884		19 691
Frais payés d'avance	2 538		5 599
	<u>337 884</u>		<u>318 022</u>
Immobilisations (note 5)	89 729		14 712
Dépôt de garantie	10 270		10 270
	<u>437 883</u>	\$	<u>343 004</u>
PASSIF			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	248 521	\$	157 382
Apport à payer, sans intérêt et remboursable sur demande (note 6)	7 029		90 300
	<u>255 550</u>		<u>247 682</u>
ACTIF NET			
Investi en immobilisations	89 729		14 711
Non affecté	92 604		80 611
	<u>182 333</u>		<u>95 322</u>
	<u>437 883</u>	\$	<u>343 004</u>

AU NOM DU CONSEIL:

_____, *Administrateur*

_____, *Administrateur*

Voir les notes complémentaires

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS
DU CANADA**
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	<u>Investi en actifs approuvés</u>		<u>Non affecté</u>		<u>2018</u>		<u>2017</u>	
Solde, début de l'exercice	14 711	\$	80 611	\$	95 322	\$	87 163	\$
Excédent des produits (insuffisance de l'actif) sur les charges de l'exercice	(4 077)		91 088		87 011		8 159	
Investissements en immobilisations	79 095		(79 095)		-		-	
Solde, fin de l'exercice	<u>89 729</u>	\$	<u>92 604</u>	\$	<u>182 333</u>	\$	<u>95 322</u>	\$

Voir les notes complémentaires

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS
DU CANADA**
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2018		2017	
Produits				
Apport (note 6)	1 100 000	\$	1 094 941	\$
Autres revenus	-		164	
Remboursement de l'apport excédentaire (note 6)	(7 029)		(90 300)	
	<u>1 092 971</u>		<u>1 004 805</u>	
Charges				
Administratives				
Frais de bureau	69 691		64 367	
Frais administratifs généraux	19 300		18 558	
Promotion et communication	3 238		2 992	
Intérêts et frais bancaires	591		579	
Amortissement	4 077		4 363	
	<u>96 897</u>		<u>90 859</u>	
Gouvernance				
Réunions du conseil	23 423		17 404	
Conformité	26 448		30 628	
	<u>49 871</u>		<u>48 032</u>	
Ressources humaines				
Salaires et avantages sociaux	430 270		405 869	
Formation	10 580		5 854	
Gestion des ressources humaines	19 537		7 570	
	<u>460 387</u>		<u>419 293</u>	
Langues officielles				
Traduction pour le tribunal	26 820		36 072	
Traduction générale	11 895		10 114	
Interprétation	914		1 720	
Formation linguistique	1 229		884	
	<u>40 858</u>		<u>48 790</u>	
Exploitation				
Frais d'arbitres et médiateurs	211 931		281 069	
Gestion de dossiers	15 437		17 943	
Formation des arbitres et médiateurs	89 267		29 610	
Ateliers	9 031		6 642	
Sensibilisation	24 748		22 897	
Publications	19 526		39 340	
	<u>369 940</u>		<u>397 501</u>	
	<u>1 017 953</u>		<u>1 004 475</u>	
Excédent des produits sur les charges de l'exercice avant les produits indépendants net	<u>75 018</u>		<u>330</u>	

Voir les notes complémentaires

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS
DU CANADA**
ÉTAT DES RÉSULTATS (suite)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2018	2017
Indépendant		
Autres revenus	35 337	14 965
Événements	(2 745)	(887)
Services du tribunal	(20 089)	(5 724)
Divers	(510)	(525)
	<u>11 993</u>	<u>7 829</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice (note 6)	<u><u>87 011</u></u>	<u><u>8 159</u></u>
	\$	\$

Voir les notes complémentaires

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS
DU CANADA**
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2018		2017	
Activités d'exploitation				
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	87 011	\$	8 159	\$
Ajustement pour				
L'amortissement d'immobilisations	4 077		4 363	
	<u>91 088</u>		<u>12 522</u>	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement				
(Augmentation) diminution des débiteurs	(2 193)		162 608	
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	3 061		(2 681)	
Augmentation des créditeurs et charges à payer	91 140		24 365	
(Diminution) augmentation des apports à payer	(83 271)		44 172	
	<u>99 825</u>		<u>240 986</u>	
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(79 095)		(4 530)	
Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	20 730		236 456	
Encaisse, début de l'exercice	<u>292 732</u>		<u>56 276</u>	
Encaisse, fin de l'exercice	<u>313 462</u>	\$	<u>292 732</u>	\$

Voir les notes complémentaires

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2018

1. Nature des activités

Le 19 mars 2003, le Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada («CRDSC») a été incorporé selon la *Loi favorisant l'activité physique et le sport* (L.C. 2003, ch. 2). Il s'agit d'un organisme à but non lucratif, sans capital-actions et sans intention pécuniaire pour ses membres.

CRDSC est connu sous les noms suivants :

En français – Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada

En anglais – Sport Dispute Resolution Centre of Canada

Mission du CRDSC

La mission du CRDSC est de fournir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire de différends sportifs ainsi que l'expertise et l'assistance concernant la résolution de différends sportifs.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif.

(a) Incertitude d'évaluation

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés d'éléments d'actif et de passif, sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels aux dates des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours des périodes de déclaration. Ces estimations sont réexaminées périodiquement et lorsque des redressements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans les résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus. L'organisme se sert d'estimations lors de la comptabilisation de certains éléments comme les charges à payer, la provision pour créances irrécouvrables et la durée de vie utile du matériel.

b) Constatation des produits

L'organisme comptabilise les apports selon la méthode du report. Selon cette méthode, les apports affectés aux charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés à titre de produits durant la période où les charges connexes sont engagées. Un apport est dit affecté lorsqu'il fait l'objet d'une affectation stipulant l'utilisation des ressources à une fin déterminée. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou deviennent à recevoir s'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et si leur réception est raisonnablement assurée.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'organisme calcule l'amortissement selon la méthode de l'amortissement dégressif à des taux conçus pour amortir le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile estimée. Les taux annuels d'amortissement sont les suivants :

Équipement de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %

Amortissement des améliorations locatives est comptabilisé sur la durée du bail.

Au cours de l'année, aucun amortissement des améliorations locatives n'a été comptabilisé comme le contrat de bail, pour lequel ces coûts sont encourus, commence le 1^{er} Décembre 2018.

(d) Instruments financiers

(i) Évaluation des instruments financiers

L'organisme comptabilise initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur.

L'organisme comptabilise ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement comprennent l'encaisse et les débiteurs.

Les passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement comprennent les créditeurs et charges à payer et l'apport à payer.

(ii) Perte de valeur

Les actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation en présence d'indicateurs d'une perte de valeur. Lorsque survient un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier ou du groupe d'actifs en question, une baisse de valeur est comptabilisée dans le bénéfice net.

3. Liquidités affectées

L'encaisse comprend des liquidités affectées totalisant 220 585 \$ (2017 – 229 161 \$) provenant du financement du gouvernement du Canada (Sport Canada) qui doivent être utilisées pour acquitter des dépenses admissibles engagées au cours de l'exercice. Le solde représente des liquidités non affectées provenant de revenus gagnés de façon indépendante par l'organisme et pouvant être utilisées à son gré.

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS
DU CANADA**
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2018

4. **Débiteurs**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Taxes de vente à recevoir	21 884	18 718
Autres à débiteurs	-	973
	<u>21 884</u> \$	<u>19 691</u> \$

5. **Immobilisations corporelles**

	<u>2018</u>			<u>2017</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Net</u>	<u>Net</u>		
Équipement de bureau	50 255 \$	45 383 \$	4 872 \$	6 091	\$	
Équipement informatique	48 545	40 966	7 579	8 621		
Améliorations locatives	77 278	-	77 278	-		
	<u>176 078</u> \$	<u>86 349</u> \$	<u>89 729</u> \$	<u>14 712</u>	\$	

6. **Apports gouvernementaux**

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu accorder 1 100 000 \$ (2017 – 1 094 941 \$) en assistance financière du gouvernement du Canada (Sport Canada). Le solde total a été inclus dans les produits. Au 31 mars 2018, il existe un solde net à payer au gouvernement du Canada Sport Canada) de 7 029 \$ (2017 – 90 300 \$) enregistré dans les états financiers.

Selon l'accord avec le gouvernement du Canada (Sport Canada), l'excédent de contribution à rembourser est constitué des montants suivants :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	87 011 \$	8 159 \$
Remboursement de l'apport excédentaire	7 029	90 300
Produits avant ajustement des apports	94 040	98 459
Autre revenu (net des charges)	(11 993)	(7 992)
Amortissement	4 077	4 363
Acquisitions d'immobilisations	(79 095)	(4 530)
	<u>7 029</u> \$	<u>90 300</u> \$

L'organisme est économiquement dépendant des apports gouvernementaux pour ses opérations financières.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018

7. Engagements

L'organisme est engagé en vertu d'un contrat de location-exploitation pour ses locaux échéant le 30 novembre 2018. Suite à la clôture de l'exercice, l'organisme est engagé en vertu d'un nouveau contrat de location pour une durée de cinq ans, venant à échéance le 30 novembre 2023.

Le paiement minimum futur exigible annuellement pour le prochain exercice est 38 974 \$.

8. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. L'organisme s'est doté d'un plan exhaustif afin de respecter ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles, principalement à l'aide des flux de trésorerie provenant du financement public.



Conseil d'administration

Le Conseil est nommé par la ministre des Sciences et des Sports. Il reflète la diversité régionale et culturelle du pays, et est représentatif du système sportif canadien. Le Conseil doit comprendre un minimum de trois athlètes, un entraîneur, un représentant d'une fédération nationale de sport et un représentant d'un organisme responsable de grands Jeux. Collectivement, ils démontrent une connaissance substantielle du système sportif canadien, de la nature des différends qui pourraient y survenir, et une expertise en règlement extrajudiciaire de différends et en gestion de systèmes de règlement extrajudiciaire de différends.

Membres du Conseil d'administration et des comités permanents (au 31 mars 2018)

DAVID DE VLIAGER (Calgary, AB)
Président du conseil d'administration
Président du comité exécutif
(Le président est membre d'office de tous les comités mis à part le Comité de vérification)

MICHAEL J. BRUNI* (Calgary, AB)
Comité des services de RED
Comité des plaintes

LINDA CUTHBERT (Toronto, ON)
Vice-présidente du comité de vérification et de finance
Comité du développement des affaires et de partenariats

SUSAN KITCHEN (Toronto, ON)
Vice-présidente du comité de développement des affaires et de partenariats
Comité des plaintes

L'HONORABLE GRAEME MEW (Kingston, ON)
Vice-président du comité des services de RED
Comité des plaintes

DASHA PEREGOUDOVA (Toronto, ON)
Présidente du comité des plaintes
Comité de vérification et de finance
Comité du développement des affaires et de partenariats

ANTHONY WRIGHT (Vancouver, BC)
Président du comité des services de RED
Comité exécutif

MARIE-CLAUDE ASSELIN (Saint-Hubert, QC)
Chef de la direction
(La Chef de la direction est membre d'office du Conseil et de tous les comités)

SHU-TAI CHENG* (Ottawa, ON)
Comité des services de RED
Comité exécutif

JEAN R. DUPRÉ (Montréal, QC)
Président du comité de développement des affaires et de partenariats
Comité exécutif
Comité de vérification et de finance (nomination par intérim)

MARG MCGREGOR (Ottawa, ON)
Comité exécutif
Comité du développement des affaires et de partenariats

ANDRÉANNE MORIN* (Montréal, QC)
Vice-présidente du comité des plaintes
Comité des services de RED

WILLIAM L. RYAN* (Halifax, NS)
Président du comité de vérification et de finance
Comité exécutif

** Au moment de l'impression de ce rapport, ces quatre administrateurs attendaient toujours une réponse du Gouvernement du Canada sur le renouvellement de leur nomination pour un deuxième mandat. Le Centre fonctionne avec un Conseil d'administration partiellement actif depuis le 6 mai 2018.*



Personnel

Le Centre a un effectif de six personnes employées à temps plein, dont la chef de la direction, **Marie-Claude Asselin**, et :

Liane Mendelsohn

Adjointe administrative

Tanya Gates

Chef des opérations

Christina Beauchamp

Gestionnaire de dossiers
(*en congé parental à la date d'impression*)

Philippe N'Djoré-Acka

Coordonnateur des partenariats
et de la promotion
(*jusqu'au 23 janvier 2018*)

Stéphane Grégoire

Coordonnateur d'éducation
et de partenariats

Martin Gariépy

Agent de communication et de promotion
(*depuis le 11 juin 2018*)

Services de comptabilité

Le Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) fournit des services de comptabilité au Centre.

Vérificateur

Le cabinet Collins Barrow, comptables agréés, a été nommé par le Conseil d'administration comme auditeur indépendant pour la période 2017–2018.

Arbitres et médiateurs

désignés jusqu'au 30 avril 2021, par province

Alberta

Roger Gunn (Médiateur)
Sue Lambert (Médiatrice)
Michelle Simpson (Médiatrice)
John Harrison Welbourn (Arbitre)

Colombie-Britannique

Paul Denis Godin (Médiateur)
Peter Lawless (Arbitre)
Simon Margolis (Médiateur et Arbitre)
Hugh McCall (Médiateur et Arbitre)
JJ McIntyre (Arbitre)
Carol Roberts (Médiatrice et Arbitre)
John P. Sanderson (Médiateur)

Manitoba

Jeffrey Palamar (Arbitre)
Louise Pelletier (Médiatrice)

Nouvelle-Écosse

Peter J. MacKeigan (Médiateur)

Nouveau-Brunswick

Darlene Doiron (Médiatrice)

Ontario

Bruce Ally (Médiateur)
L'honorable Robert P. Armstrong (Arbitre)
Larry Banack (Arbitre)
David Bennet (Médiateur et Arbitre)
Rick Brooks (Médiateur)
John Curtis (Médiateur)
Kileen Dagg Centurione (Médiatrice)
Ross C. Dumoulin (Arbitre)
Jonathan Fidler (Médiateur et Arbitre)
Steven C. Gaon (Médiateur)
Janice Johnston (Médiatrice et Arbitre)
Richard H. McLaren (Arbitre)
Robert Néron (Arbitre)
Aaron Ogletree (Médiateur et Arbitre)
Gordon E. Peterson (Médiateur et Arbitre)
Anne Sone (Médiatrice)
Allan Stiff (Médiateur et Arbitre)
Jennifer Webster (Médiatrice et Arbitre)
Matthew Wilson (Arbitre)

Québec

Marie-Claire Belleau (Médiatrice)
Thierry Bériault (Médiateur)
Dominique F. Bourcheix (Médiatrice)
Patrice M. Brunet (Arbitre)
Sarah Daitch (Médiatrice)
L'honorable Robert Décary (Arbitre)
Stephen L. Drymer (Médiateur et Arbitre)
Julie Duranceau (Médiatrice)
L. Yves Fortier (Médiateur et Arbitre)
Richard W. Pound (Arbitre)
Janie Soublière (Arbitre)
Patrick Zakaria (Médiateur)

Saskatchewan

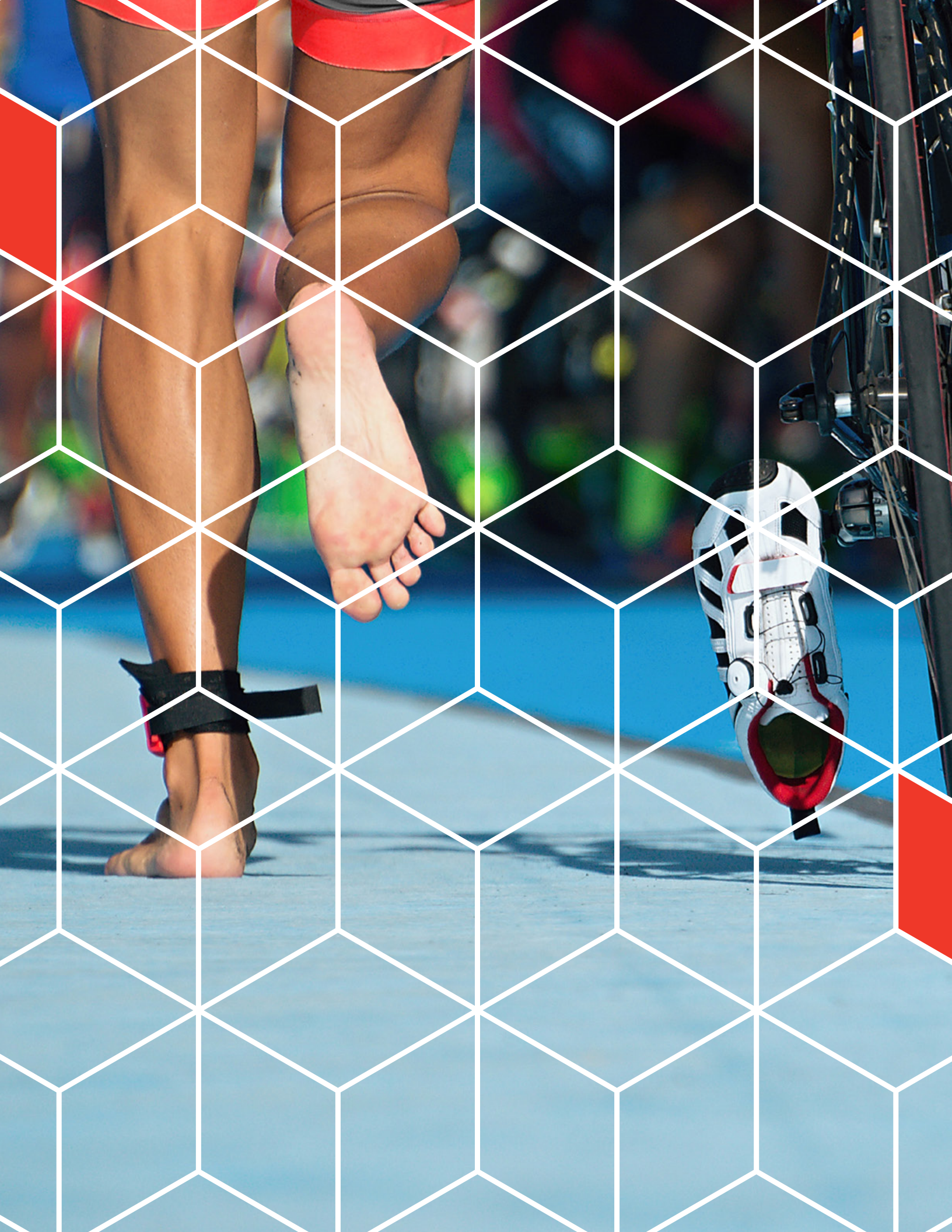
Charmaine Panko (Médiatrice et Arbitre)

Terre-Neuve-et-Labrador

James Oakley (Médiateur et Arbitre)

Territoires du Nord-Ouest

Cayley Jane Thomas (Médiatrice)



Centre de règlement des différends sportifs du Canada

1080, côte du Beaver Hall, Bureau 950
Montréal (Québec) H2Z 1S8

Numéros locaux

T : 514-866-1245

F : 514-866-1246

Numéros sans frais

T : 1-866-733-7767

F : 1-877-733-1246

